

*Amendement permettant l'application des dispositions
des deux derniers alinéas de l'article 99 du Règlement*

ART. 47

N° II-2635

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 novembre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-2635

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 47

Compléter le tableau de l'alinéa 2 par les treize lignes suivantes :

«

Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales	Compétitivité et durabilité de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt, de la pêche et de l'aquaculture	Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales	Compétitivité et durabilité de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt, de la pêche et de l'aquaculture
Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales	Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture	Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales	Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture
Administration générale et territoriale de l'État	Vie politique, culturelle et associative	Administration générale et territoriale de l'État	Vie politique, culturelle et associative
Anciens combattants, mémoire et liens avec la nation	Indemnisation des victimes des persécutions antisémites et des actes de barbarie pendant la seconde guerre mondiale	Anciens combattants, mémoire et liens avec la nation	Indemnisation des victimes des persécutions antisémites et des actes de barbarie pendant la seconde guerre mondiale
Direction de l'action du Gouvernement	Coordination du travail gouvernemental	Direction de l'action du Gouvernement	Coordination du travail gouvernemental
Gestion des finances publiques et des ressources humaines	Facilitation et sécurisation des échanges	Gestion des finances publiques et des ressources humaines	Facilitation et sécurisation des échanges
Relations avec les collectivités territoriales	Concours financiers aux collectivités territoriales et à leurs groupements	Relations avec les collectivités territoriales	Concours financiers aux collectivités territoriales et à leurs groupements
Relations avec les collectivités territoriales	Concours spécifiques et administration	Relations avec les collectivités territoriales	Concours spécifiques et administration
Santé	Prévention, sécurité sanitaire et offre de soins	Santé	Prévention, sécurité sanitaire et offre de soins
Sport, jeunesse et vie associative	Jeunesse et vie associative	Sport, jeunesse et vie associative	Jeunesse et vie associative
Travail et emploi	Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi	Travail et emploi	Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi
Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés	Prêts pour le développement économique et social	Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés	Prêts pour le développement économique et social

Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés	Prêts à Bpifrance pour le développement du crédit-export vers l'Iran	Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés	Prêts et avances pour le développement du commerce avec l'Iran
--	--	--	--

»

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'article 15 de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) prévoit que les crédits de paiement disponibles à la fin de l'année peuvent être reportés, dans la limite de 3 % des crédits initiaux inscrits sur le même programme, et que ce plafond peut être majoré par une disposition de loi de finances.

L'article 47 du projet de loi de finances pour 2019 fixe la liste des programmes bénéficiant d'une telle exception lors de la procédure de reports de la gestion 2018 sur la gestion 2019.

Il est proposé d'ajouter à cette liste :

- le programme « Compétitivité et durabilité de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt, de la pêche et de l'aquaculture » de la mission « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales » compte tenu du décalage de dépenses du Grand plan d'investissement ;
- le programme « Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture » de la mission « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales » compte tenu du délai de traitement de dossiers d'indemnisation de personnels ;
- le programme « Vie politique, culturelle et associative » de la mission « Administration générale et territoriale de l'État » compte tenu du décalage dans la facturation de frais pour scrutins électoraux, notamment du référendum d'autodétermination en Nouvelle-Calédonie ;
- le programme « Indemnisation des victimes des persécutions antisémites et des actes de barbarie pendant la seconde guerre mondiale » de la mission « Anciens combattants, mémoire et liens avec la nation » compte tenu du décalage dans le temps de dossiers d'indemnisation ;
- le programme « Coordination du travail gouvernemental » de la mission « Direction de l'action du Gouvernement » compte tenu notamment du décalage de certaines opérations d'investissement ;
- le programme « Facilitation et sécurisation des échanges » de la mission « Gestion des finances publiques et des ressources humaines » en raison des perspectives de dépenses au titre du projet Passenger Name Record ;
- le programme « Concours financiers aux collectivités territoriales et à leurs groupements » de la mission « Relations avec les collectivités territoriales » compte tenu des délais de traitement des dossiers relatifs au fonds de stabilisation à destination des départements ;
- le programme « Concours spécifiques et administration » de la mission « Relations avec les collectivités territoriales » compte tenu des délais de traitement au titre de la dotation de solidarité à destination des collectivités territoriales touchées par des événements climatiques ;
- le programme « Prévention, sécurité sanitaire et offre de soins » de la mission « Santé » compte tenu du report de crédits pour lesquels un besoin en 2019 est avéré ;
- le programme « Jeunesse et vie associative » de la mission « Sport, jeunesse et vie associative » compte tenu des délais de traitement des dossiers pour le paiement des crédits pour le développement de la vie associative ;

- le programme « Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi » de la mission « Travail et emploi » en vue de la mise en place du plan d'investissement dans les compétences ;
- le programme « Prêts pour le développement économique et social » de la mission « Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés » compte tenu du décalage d'un tirage d'emprunt ;
- le programme « Prêts à Bpifrance pour le développement du crédit-export vers l'Iran » de la mission « Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés » compte tenu du décalage en 2019 de la mise en place de l'outil de financement souverain des échanges commerciaux avec l'Iran.